



## 1. OBJET DU DOCUMENT

Ce document définit les examens réalisés en permanence de soins, leurs modalités de réalisation ainsi que les modalités de validation et de visibilité des résultats.

Pour ces examens, ces modalités sont identiques pendant et en dehors de la permanence de soins.

## 2. DEFINITION

La permanence des soins correspond à la période d'astreinte des biologistes, permettant de garantir la continuité et l'égalité des soins.

Elle comprend :

- les nuits de 18h30 à 8h30,
- les samedis de 12h30 à 18h30,
- les dimanches et les jours fériés de 8h30 à 18h30.

## 3. MODALITES DE REALISATION – VALIDATION DES RESULTATS

Au cours de la permanence de soins, on distingue :

- les examens toujours réalisés (24h/24),
- certains examens de microbiologie réalisés tous les jours de 7h à 21h,
- les examens réalisés seulement après entente préalable entre le clinicien et le biologiste d'astreinte (après accord du laboratoire).

Les résultats des examens sont validés soit par le technicien sous la responsabilité du biologiste (\*), soit par le biologiste, manuellement ou à l'aide du logiciel d'aide à la validation (VALAB). La liste ci-dessous synthétise ces modalités.

Les délais de rendu des résultats d'examens demandés en urgence sont définis dans le cas d'un acheminement immédiat. Pour les demandes non urgentes et les autres examens, se référer aux fiches examens du manuel de prélèvement.

	Modalités de réalisation		Modalités de validation			Visibilité sur les compte-rendus		
	24h/24	Après accord du laboratoire	Technicien*	Paramétrage dans VALAB	Biologiste manuellement	Au statut « confirmé » de Glims	Au statut « validé » de Glims	Délais de rendu des résultats urgents
<b>BIOCHIMIE</b>								
<b>SANG (biochimie générale)</b>								
Acide urique (sérique/plasmatique)	x		x	x (sérum)		x		2h
ALAT (GPT)	x		x	x		x		2h
Albumine	x		x	x		x		2h
Ammoniémie	x		x			x		2h
Amylase	x		x			x		2h
ASAT (GOT)	x		x	x		x		2h
B-HCG	x		x	x		x		2h
Bicarbonates	x		x	x		x		2h
Bilirubine totale	x		x	x		x		2h
Bilirubine conjuguée	x		x	x		x		2h
Bilirubine libre	x		x	x		x		2h



HCC  
Laboratoires  
39 avenue de la  
Liberté  
68024 COLMAR

**LISTE DES EXAMENS REALISES  
PENDANT LA PERIODE DE  
PERMANENCE DES SOINS**

Ref : HCC-ANLT-BP-MO-015  
Version : 06  
Applicable le : 21-02-2020



	Modalités de réalisation		Modalités de validation			Visibilité sur les compte-rendus			
	24h/24	Après accord du laboratoire	Technicien*	Paramétrage dans VALAB	Biologiste manuellement	Au statut « confirmé » de Glims	Au statut « validé » de Glims	Délais de rendu des résultats urgents	
Calcium ionisé	x		x	x		x		1h	
Calcium total	x		x	x		x		2h	
Carboxyhémoglobine	x		x	x		x		1h	
Chlore	x		x	x		x		2h	
Cortisol	x		x	x		x		2h	
Créatine kinase	x		x	x		x		2h	
Créatinine / DFG	x		x	x		x		2h	
CRP	x		x	x		x		2h	
Ferritine	x		x	x		x		2h	
Gaz du sang	x		x	x		x		1h	
GGT	x		x	x		x		2h	
Glucose (sur héparine/ sur tube fluoré)	x		x	x		x		2h	
Haptoglobine	x		x	x		x		2h	
Lactates	x		x	x		x		2h	
LDH	x		x	x		x		2h	
Lipase	x		x	x		x		2h	
Magnésium	x		x	x		x		2h	
Méthémoglobine	x		x	x		x		1h	
NT-proBNP	x		x			x		2h	
Orosomucoïde	x		x	x		x		2h	
Osmolalité	x		x	x		x		2h	
Phosphatases alcalines	x		x	x		x		2h	
Phosphates	x		x	x		x		2h	
Potassium (sérum/plasma)	x		x	x (sérum)		x		2h	
Protéines totales	x		x	x		x		2h	
Procalcitonine	x		x	x		x		2h	
Salicylés	x		Sous-traitance						8h
Sodium	x		x	x		x		2h	
Triglycérides	x		x	x		x		2h	
Troponine T	x		x			x		2h	
TSH	x		x	x		x		2h	
Urée	x		x	x		x		2h	
<b>SANG (pharmaco-toxicologie)</b>									
Acide valproïque	x		x			x		2h	
Amikacine	x		x			x		2h	
Carbamazépine	x		x			x		2h	
Digoxine	x		x			x		2h	
Ethanol	x		x	x		x		2h	
Gentamicine	x		x			x		2h	
Lithium	x		x			x		2h	



HCC  
Laboratoires  
39 avenue de la  
Liberté  
68024 COLMAR

**LISTE DES EXAMENS REALISES  
PENDANT LA PERIODE DE  
PERMANENCE DES SOINS**

Ref : HCC-ANLT-BP-MO-015  
Version : 06  
Applicable le : 21-02-2020



	Modalités de réalisation		Modalités de validation			Visibilité sur les compte-rendus		
	24h/24	Après accord du laboratoire	Technicien*	Paramétrage dans VALAB	Biologiste manuellement	Au statut « confirmé » de Glims	Au statut « validé » de Glims	Délais de rendu des résultats urgents
Méthotrexate	x		x			x		2h
Paracétamol	x		x			x		2h
Phénobarbital	x		x			x		2h
Vancomycine	x		x			x		2h
<b>LCR</b>								
Aspect du surnageant	x		x			x		2h
Sang	x		x			x		2h
Chlore	x		x			x		2h
Glucose	x		x	x		x		2h
Lactates	x		x	x		x		2h
Protéines	x		x	x		x		2h
<b>LIQUIDES</b>								
Amylase	x		x			x		2h
Bilirubine	x		x			x		2h
Créatinine	x		x			x		2h
Glucose	x		x			x		2h
Lactates	x		x			x		2h
LDH	x		x			x		2h
Lipase	x		x			x		2h
Protéines	x		x			x		2h
Urée	x		x			x		2h
<b>URINES (biochimie générale)</b>								
Acide urique	x		x			x		2h
Albumine	x		x	x		x		2h
Calcium	x		x			x		2h
Chlore	x		x	x		x		2h
Créatinine	x		x	x		x		2h
Glucose	x		x	x		x		2h
Osmolalité	x		x			x		2h
Potassium	x		x	x		x		2h
Phosphates	x		x			x		2h
Protéines	x		x	x		x		2h
Sang	x		x			x		2h
Sodium	x		x	x		x		2h
Urée	x		x	x		x		2h
<b>URINES (pharmaco-toxicologie)</b>								
Amphétamines	x		x			x		2h
Antidépresseur tricycliques	x		x			x		2h
Barbituriques	x		x			x		2h
Benzodiazépines	x		x			x		2h
Buprénorphine	x		x			x		2h



	Modalités de réalisation		Modalités de validation			Visibilité sur les compte-rendus		
	24h/24	Après accord du laboratoire	Technicien*	Paramétrage dans VALAB	Biologiste manuellement	Au statut « confirmé » de Glims	Au statut « validé » de Glims	Délais de rendu des résultats urgents
Cannabis	x		x			x		2h
Cocaïne	x		x			x		2h
Métamphétamines	x		x			x		2h
Méthadone	x		x			x		2h
MDMA	x		x			x		2h
Opiacés	x		x			x		2h
<b>HEMATOLOGIE</b>								
<b>CYTOLOGIE</b>								
Numération sanguine	x		x	x		x		1h30
Formule sanguine automate	x		x	x		x		1h30
Formule sanguine manuelle	<i>se référer au document HCC-ANLT-H-MO-063 Critères d'urgence de lecture des frottis sanguins</i>					x		3h
Kleihauer	x		x (négatifs)		x (positifs)	x		4h
Myélogramme (sous-traitance éventuelle aux HUS)		x			x		x	4h
Réticulocytes	x		x	x		x		1h30
Recherche de paludisme	x				x		x	4h
Recherche de schizocytes		x	x (négatifs)		x (positifs)	x		3h
Vitesse de sédimentation	x		x	x		x		2h
<b>HEMOSTASE</b>								
Activité anti-Xa (HNF, HBPM)	x		x	x		x		2h
Antithrombine	x			x	x (1)		x	2h
Dépistage des AOD anti-Xa	x		x			x		2h
Dosage Danaparoïde ORGARAN	x		x			x		2h
Dosage spécifique des anticoagulants oraux directs	x		x		x	x		3h
D-Dimères	x		x	x		x		2h
Facteur II		x		x	x (1)		x	3h
Facteur V	x		x	x		x		3h
Facteur VII		x			x		x	3h
Facteur VIII		x		x	x (1)		x	3h
Facteur IX		x		x	x (1)		x	3h
Facteur X		x			x		x	3h
Facteur XI		x		x	x (1)		x	3h
Facteur XII		x		x	x (1)		x	3h
Facteur Willebrand (activité)		x			x		x	3h
Facteur Willebrand (antigène)		x			x		x	3h
Fibrinogène	x		x	x		x		2h
Monomères de fibrine	x		x			x		2h
TCA	x		x	x		x		2h
Temps de lyse des euglobulines (test de Von Kaulla)	x		x			x		3h



HCC  
Laboratoires  
39 avenue de la  
Liberté  
68024 COLMAR

**LISTE DES EXAMENS REALISES  
PENDANT LA PERIODE DE  
PERMANENCE DES SOINS**

Ref : HCC-ANLT-BP-MO-015  
Version : 06  
Applicable le : 21-02-2020



	Modalités de réalisation		Modalités de validation			Visibilité sur les compte-rendus		
	24h/24	Après accord du laboratoire	Technicien*	Paramétrage dans VALAB	Biologiste manuellement	Au statut « confirmé » de Glims	Au statut « validé » de Glims	Délais de rendu des résultats urgents
Temps d'occlusion plaquettaire (PFA)		x			x		x	2h
Temps de thrombine	x		x	x		x		2h
TP/INR	x		x	x		x		2h
<b>MICROBIOLOGIE</b>								
LCR (Gram, cytologie)	x		x (si < 10 leuco/mm3 et Examen direct avec Gram négatif)		x (si ≥ 10 leuco/mm3 ou Examen direct avec Gram positif)	x		2h
Antigène pneumocoque : LCR	x		x			x		2h
Antigène pneumocoque : urines (services ciblés)	x		x			x		6h
Antigène légionelles : urines	x		x			x		6h
PCR Grippe / VRS (UF HCC : Urgences Adultes/Enfants/Gynéco, UHCD)	x		x			x		2h
Sérologie AES (Accident d'Exposition au Sang) : patient source	x			x	x (1)		x	4h (VIH) 12h (autres paramètres)
Sérologie AER (Accident d'Exposition sexuelle à Risque) : les 2 partenaires	x			x	x (1)		x	4h (VIH) 12h (autres paramètres)
Sérologie VIH (non connue, en salle d'accouchement)	x			x	x (1)		x	4h (VIH)
Antigène HBs (non connu en salle d'accouchement)	x			x	x (1)		x	12h

(1) Validé manuellement par le biologiste si en dehors des critères de validation du logiciel d'aide à la validation VALAB.

**CAS PARTICULIER DE LA MICROBIOLOGIE :**

En période de permanence des techniciens de microbiologie (jusqu'à 21h en semaine et 7h-21h les week-ends et jours fériés), certains examens sont pris en charge selon le document HCC-ANLT-M-MO-001 "Examens de microbiologie et permanence de soins". Les résultats sont validés par le technicien sous la responsabilité du biologiste et visibles sur les comptes rendus au statut « confirmé » de Glims (sauf les antibiogrammes). Les matins des dimanches et jours fériés, un biologiste de microbiologie valide les antibiogrammes et dossiers terminés.